



MATIÈRES RECYCLABLES

Bac bleu

Papier et carton

Journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes, sacs de papier, livres, bottins téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus, contenants aseptiques (type *Tetra Pak*).

Plastique

Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec un chiffre 1, 2, 3, 4, 5 et 7 dans un triangle, bouchons, couvercles, sacs et pellicules d'emballage.*

*En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage des sacs et pellicules d'emballage, on vous encourage à en réduire votre consommation et à favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.

Métal

Papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, cintres en aluminium, boîtes de conserve, bouchons, couvercles, canettes consignées.

Verre

Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur.

- Toutes les matières recyclables doivent être contenues dans le bac bleu. Aucune matière laissée au dessus ou à côté du bac ne sera ramassée.

Comment récupérer?

- Rincer légèrement tous les contenants.

- Inclure seulement les papiers non-souillés ou non-cirés.

- Pour faciliter le tri, placer le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération.

- Jeter tous les articles identifiés par le numéro 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage.

- Regrouper les cintres de métal en paquets.

Source : Centre de tri Tricentris

ÉCOCENTRE (Près du Beach Club)

Résidus domestiques dangereux - Gratuit

Peinture, huiles usées à moteur et filtres à huile, adhésifs, aérosols, nettoyants, chlore, bonbonnes de gaz propane, ampoules contenant du mercure (fluo-compactes, tubes fluorescents, etc.), piles, etc.

Produits électroniques - Gratuit

Ordinateurs, téléviseurs, imprimantes, cartouches d'encre, téléphones cellulaires, accessoires électroniques, etc.

Matériaux de construction et de rénovation

Béton, métal, bois de construction, bardeaux d'asphalte (petits travaux uniquement), laine minérale, etc.

Petits appareils électroménagers - Gratuit

Fours micro-ondes, climatiseurs, celliers, petits réfrigérateurs, etc.

Pneus

Sans les jantes (gratuit), avec les jantes.

Branches d'arbres

Toutes les dimensions

Matériaux secs

Meubles, matelas, sommiers, carton, tapis, tissus, etc.

- Les matières doivent avoir été triées au préalable. Des frais peuvent s'appliquer.

- Aucun entrepreneur ne sera accepté. Vous devez prendre les moyens nécessaires (conteneur, etc.) afin de vous départir de vos matières.

COLLECTE DES RETAILLES DE CÈDRE

Arbressence

Du 15 mai au 15 octobre de chaque année, l'entreprise Arbressence collecte gratuitement les retailles de cèdre (en tas ou dans des sacs, placés afin d'être accessibles facilement à une remorque). Le ramassage s'effectue dans les 48 heures ouvrables suivant votre appel au 450 434-7512. Plus d'informations au www.arbressence.ca.

ORDURES MÉNAGÈRES

Bac noir

Matière résiduelle solide à 20 degrés celsius résiduaire d'une activité domestique.

Détritus, matières de rebuts, balayures, ordures ménagères, gadoues, immondices, cendre froide, résidus alimentaires, résidus verts, papier souillé, papier ciré.

- Toutes les ordures ménagères doivent être contenues dans le bac noir. Aucune matière laissée au dessus ou à côté du bac ne sera ramassée.

REBUTS ENCOMBRANTS

Premier jeudi des mois suivants : avril, mai, juin, juillet, septembre, novembre et décembre

Petits et gros meubles ou fournitures de maison qui ne nécessitent pas d'appareil de levage mécanique pour en faire le transfert dans des camions.

Matelas, sommiers, meubles, décorations, meubles de jardin, tapis (en lanières de 4 pieds et en ballots roulés).

- Les résidus domestiques dangereux, les produits électroniques, les matériaux de construction et de rénovation, les petits appareils électroménagers, les pneus et les branches d'arbre doivent être acheminés à l'écocentre.

COLLECTE D'ÉLECTROMÉNAGERS À DOMICILE

Constantin Service Appareils ménagers Inc.

La Municipalité de Pointe-Calumet offre à ses citoyens un service de cueillette et de récupération d'électroménagers sur l'ensemble de son territoire, par le biais de l'entreprise Constantin Service Appareils ménagers Inc.

Les types d'électroménagers ramassés sont : cuisinière, four encastré, plaque de cuisson, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, laveuse et sècheuse. Tous les électroménagers recueillis devront être complets avec l'ensemble de leurs composantes. Ceux-ci doivent être facilement accessibles.

Nous vous encourageons donc à vous adresser à l'entreprise Constantin Service en composant le 450 472-6832 ou en leur adressant un courriel à constantin.services@videotron.ca.

COLLECTE DE MEUBLES À DOMICILE

Le Grenier populaire

La Municipalité de Pointe-Calumet offre à ses citoyens un service de cueillette et de récupération de meubles sur l'ensemble de son territoire, par le biais de l'organisme en réinsertion sociale le Grenier populaire.

Les meubles doivent être revendables (pas tâchés, déchirés, brisés, entaillés ou non-revendables).

Nous vous encourageons donc à vous adresser au Grenier populaire en composant le 450 623-5891 poste 221 ou par courriel à repartiteur@grenierpopulaire.com. Plus d'informations au www.grenierpopulaire.com.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (Implantation en mai 2018)

La collecte des matières organiques, un incontournable afin d'atteindre une gestion optimisée de nos matières résiduelles, sera implantée en mai 2018. La collecte régulière des résidus alimentaires et des résidus verts aura pour effet de réduire l'envoi à l'enfouissement de matières valorisables. Plus d'informations au www.pointe-calumet.ca/services-aux-citoyens/collecte-des-matieres-organiques.